

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26267**

Intitulé

Manager du développement des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole supérieure des ressources humaines (SUP des RH) | Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager du Développement des Ressources Humaines (MDRH) établit et coordonne une stratégie RH en adéquation avec la stratégie, l'organisation et les enjeux de l'entreprise au travers des principales activités suivantes :

- Définition et pilotage de la stratégie RH dans des contextes internationaux ;
- Elaboration et mise en œuvre de stratégies de management des compétences : diagnostic prévisionnel des emplois, des effectifs et des compétences de l'entreprise au regard des évolutions de ses activités ;
- Etablissement d'une politique globale de rémunération et de reconnaissance du travail des collaborateurs et d'optimisation des budgets de masse salariale ;
- Accompagnement des managers dans l'organisation et l'animation d'une équipe et le pilotage de projets de conduite du changement ;
- Définition et amélioration des processus RH et pilotage des indicateurs sociaux ;
- Gestion et maintien de la sécurité et du bien-être au travail ;
- Gestion des relations individuelles du travail, suivi et contrôle de l'application du droit ;
- Pilotage et maintien du dialogue social auprès des instances représentatives du personnel, et conduite des négociations avec les organisations syndicales.

Le titulaire de la certification est capable principalement de :

- Réaliser un diagnostic prospectif et décliner la stratégie d'entreprise en stratégie fonctionnelle RH ;
- Déterminer la performance et l'efficacité d'une activité RH et piloter des actions d'évolution de l'organisation dans des environnements internationaux ;
- Réaliser et piloter une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- Gérer un plan de restructuration d'activités (plan de départs, reclassements internes,...) ;
- Définir et déployer une stratégie de rémunération et d'optimisation de la masse salariale ;
- Manager une équipe RH ;
- Accompagner les managers dans l'organisation du travail, l'animation et la motivation des collaborateurs et sur la fixation des rémunérations et la politique d'augmentation
- Définir et mettre en œuvre la conduite du changement ;
- Faire appliquer les normes de sécurité et les plans de prévention des risques ;
- Analyser et résoudre une situation de Risques Psychosociaux et développer la qualité de vie au travail ;
- Piloter les procédures disciplinaires, conseiller et former les managers à la pratique du droit individuel ;
- Négocier avec les partenaires sociaux, résoudre des conflits sociaux et maintenir un bon climat social.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Manager du Développement des Ressources Humaines peut être employé dans tous types d'entreprises, de plus de 100 salariés, publiques ou privées, relevant de tous secteurs d'activité. Il peut également exercer son activité en temps partagé pour plusieurs PME - PMI.

Responsable management des ressources humaines

Responsable de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Responsable du développement des ressources humaines

Responsable emploi formation

Responsable formation / recrutement / mobilité professionnelle

Responsable des ressources humaines

Responsable de la gestion administrative du personnel

Responsable des rémunérations

Responsable de paie

Directeur / Directrice de la formation en entreprise

Directeur / Directrice des relations sociales

Directeur / Directrice des ressources humaines

Consultant / Consultante en Ressources Humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :**

La certification comprend 7 blocs de compétences :

- 1 : Piloter la stratégie RH dans un contexte International
- 2 : Manager et développer les compétences
- 3 : Manager le dialogue social
- 4 : Manager des équipes dans un contexte de changement
- 5 : Manager la sécurité et le bien-être au travail
- 6 : Manager les relations sociales individuelles
- 7 : Piloter la rémunération et la masse salariale

Modalités de validation

Par la formation continue

Chaque bloc de compétences est validé indépendamment. Les 7 blocs ne peuvent pas se compenser entre eux.

Chaque bloc est acquis définitivement. Le titre peut être acquis par capitalisation de blocs obtenus dans un délai de 5 ans. La certification est délivrée totalement après validation des 7 blocs de compétences et une expérience RH minimale validée de 3 mois.

Par la formation initiale ou en alternance :

Les 7 blocs sont acquis de la même manière, mais pour valider le titre, les candidats doivent également valider :

Le mémoire professionnel

L'assessment

Par la VAE :

La validation est constituée des mêmes 7 blocs. Elle peut être totale ou partielle (par bloc de compétences)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26267 - Piloter la stratégie RH dans un contexte international	<p>Descriptif : Contribuer à la définition de la stratégie et de l'organisation de la fonction RH. Mettre en œuvre et piloter la performance des actions RH dans des environnement internationaux.</p> <p>Modalité d'évaluation : étude de cas pratique - réalisation et présentation d'une gestion de projet RH</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 26267 - Manager et développer les compétences	<p>Descriptif : Réaliser un diagnostic prévisionnel des emplois, des effectifs et des compétences de l'entreprise au regard des évolutions de ses activités. Etablir et piloter des plans d'actions RH (formation, mobilité,...) pour répondre aux besoins en compétences.</p> <p>Modalité d'évaluation : Etude de cas pratique et assessment</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 26267 - Manager des équipes dans un contexte de changement	<p>Descriptif : Organiser ou animer son équipe et piloter des projets. Accompagner les managers dans l'animation d'une équipe et dans la conduite du changement.</p> <p>Modalité d'évaluation : étude de cas pratique -réalisation et présentation d'une gestion de projet RH</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 26267 - Manager la sécurité et le bien être au travail	<p>Descriptif : Prévenir et assurer la sécurité et la santé morale et physique des personnes présentes dans l'entreprise. Intervenir en situation de risque et lutte contre toute forme de harcèlement et ou de discrimination.</p> <p>Modalité d'évaluation : Dossier de recherche présenté à l'oral</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 26267 - Manager les relations sociales individuelles	<p>Descriptif : Adapter les règles internes aux évolutions législatives, en contrôlant la bonne application du droit, et lorsque nécessaire, en appliquant une procédure disciplinaire adaptée.</p> <p>Modalité d'évaluation : Etude de cas pratique et assessment</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 26267 - Manager le dialogue social	<p>Descriptif : Piloter les instances représentatives du personnel, l'animation du dialogue social et la conduite des négociations avec les organisations syndicales. Intervenir dans le maintien du climat social, la prévention et la résolution de conflits collectifs.</p> <p>Modalité d'évaluation : Etude de cas pratique et assessment</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 26267 - Piloter la rémunération et la masse salariale	<p>Descriptif : Etablir une stratégie globale de rémunération et de reconnaissance. Conseiller les managers en matière de rémunération et d'optimisation des budgets de masse salariale et des processus RH</p> <p>Modalité d'évaluation : Etude de cas pratique et assessment</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	La directrice de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, quatre professionnels RH
En contrat d'apprentissage	X	La directrice de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, quatre professionnels RH
Après un parcours de formation continue	X	La directrice de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, quatre professionnels RH
En contrat de professionnalisation	X	La directrice de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, quatre professionnels RH
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	La directrice de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, quatre professionnels RH

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles Enregistrement pour 2 ans avec effet au 13 octobre 2007 jusqu'au 13 octobre 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel le 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de la certification : "Manager du développement des ressources humaines (MDRH)"

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager du développement des ressources humaines (MODRH)" avec effet au 07 juin 2016, jusqu'au 07 juin 2021.

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Responsable en management des ressources humaines" avec effet au 16 juin 2013, jusqu'au 16 juin 2016.

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé Responsable des ressources humaines avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2013

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de titulaires de la certification : 116 / an (moyenne 2012/2014)

Autres sources d'information :

www.supdesrh.com

<http://www.supdesrh.com>

Lieu(x) de certification :

SUP des RH 54 bis, rue Dombasle
75015 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

SUPdesRH - Ecole Supérieure Privée des Ressources Humaines - 54 bis, rue Dombasle 75015 Paris SUPdesRH Formation continue : 54 bis rue Dombasle 75015 Paris

CFA des Ressources Humaines : 54 bis rue Dombasle - 75015 Paris

EFE cursus - 35, rue du Louvre - 75002 Paris

GERESO - Tour du Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine - 75015 Paris

Liaisons sociales formation - 14, rue Fructidor - 75017 Paris

Francis Lefèbvre formation - 13-15 rue de la Viète 75849 Paris cedex 17

Historique de la certification :

Ancien Sigle de l'école Supérieure Privée des RH : SUP'RH

Certification précédente : Responsable en management des ressources humaines